

*Budget
communal
2016*



*Conférence
de presse
30 novembre 2015*

Méthodologie

- ✓ Travail de préparation minutieux avec les chefs de service depuis le mois de juin.
- ✓ Rencontres de travail entre l'administration, (Directrice financière, Directeur général et chefs de service) et les membres du Collège.
- ✓ Compilation des projets et analyse par le Collège pour proposition au Conseil communal.
- ✓ Validation par le CRAC et la DGO5.

Préambule

RESSOURCES FINANCIÈRES PRINCIPALES D'UNE COMMUNE :

DOTATION DU FONDS
DES COMMUNES



😊 DÉJÀ CONNUE

PRÉCOMPTE
IMMOBILIER



😊 DÉJÀ CONNU

TAXE COMMUNALE
PROVENANT DE L'IPP*



😞 ESTIMATION
PAS ENCORE
COMMUNIQUÉE

Préambule

***IPP : Impôt des personnes physiques
= taxe additionnelle**



**Pourcentage (chaque commune
établit le sien) des impôts généraux
reversé aux communes**

Préambule

PERCEPTION DES TAXES IPP

1. Estimation communiquée pour 2015 par le SPF Finances :

6,4 millions € (base pour fixer le budget)

2. Ré estimation communiquée pour 2015 par le SPF Finances :

4,2 millions €

Préambule

- Le retard 2015 sera porté en compte pour le budget 2016.
- Estimation actuelle selon le SPF Finances : 8 millions d'euros.

 **IPP 2016 + élevé à cause du cumul des impôts non perçus et non parce que les impôts auraient augmenté.**

Préambule

- **Budget en boni** > synergie Collège communal et administration.
- Volonté communale : **offrir un caractère sain aux finances.**
- Contexte socioéconomique morose + retards de l'administration fédérale : **impact considérable pour une commune !**
- Strict respect du plan de gestion et **assainissement des finances communales.**

1. BUDGET ORDINAIRE

Sambre ville
la chaleureuse

Généralités

BONI GÉNÉRAL 2016 :

▶ 4.389.761,88 €

BONI À L'EXERCICE PROPRE :

▶ 380.265,94 €

Dépenses ordinaires

Dépenses de personnel : 12.745.143,86 €

- Augmentation de 182.460,56 €.
- 39,32 % du budget 2016 (contre 41,14 % en 2015).
- Pas d'indexation des salaires inscrite au budget 2016 mais possible en octobre selon Bureau du plan (+/- 45.000 € seraient alors à prévoir sur MB1).

Dépenses ordinaires

Dépenses de fonctionnement : 4.321.500,69 €

- Légère hausse de 25.121,78 €.
- 13,33 % du budget 2016 (contre 14,00 % en 2015)
- Baisse des dépenses énergétiques : - 48.180 €

Dépenses de transferts : 10.884.063,16 €

- Diminution de 61.817,21 €
- 33,58 % du budget 2016 (contre 35,68 % en 2015)

Dépenses ordinaires

Dépenses de dettes : 3.219.181,39 €

- Augmentation de 341.535,96 €
- 9,93 % du budget 2016 (contre 9,38 % en 2015)
- Augmentation due au report de charges sur les emprunts 2016 et la construction de la caserne des pompiers (à charge de la Zone).

Dépenses ordinaires

Dépenses de prélèvements : 1.240.000 €

- Provision de 620.000 € pour parer aux dépenses de personnel (permettra de prendre en charge l'index en octobre 2016).
- Provision de 620.000 € pour les dégrèvements des additionnels.

S'AJOUTENT AUX 2.506.134,39 € DE PROVISION 2015

► **3.626.134,39 € POUR FAIRE FACE AUX DÉPENSES IMPRÉVUES**

Recettes ordinaires

Recettes de prestations : 1.326.799,68 %

- Hausse de 302.727,85 €
- 4,05 % du budget 2016 (contre 3,30 % en 2015).

Recettes de transferts : 30.667.312,33 €

- Augmentation de 1.945.706,38 €
- 93,53 % en 2016 (contre 92,54 % en 2015).
- Il s'agit essentiellement de l'augmentation de l'IPP due au retard de perception 2015 (cfr dia 6).

Recettes ordinaires

Recettes de dettes : 676.043,03 €

- En diminution de 155.370,38 €
- 2,06 % en 2016 (contre 2,68 % en 2015)
- Ecriture comptable différente au niveau des dividendes des intercommunales ce qui explique la diminution

2. BUDGET EXTRAORDINAIRE

Généralités

- Résultat général **en équilibre** (recommandation Tutelle).
- **12.153.827,94 €** d'investissements.
- 8.310.279,94 € de **part communale** et 3.843.548 € de **subsidés**.
- Part communale financée par des emprunts (7.857.052 €) et des prélèvements sur le Fonds de réserve extraordinaire (453.227,94 €).

Généralités

- Balise d'investissement imposée par le CRAC : **150 €/habitant/an.**
- Balise selon circulaire budgétaire de la Tutelle : **180 €/habitant/an.**
- Balise pluriannuelle (législature) pour sambreville : **900 €/habitant**
- Balise hors emprunts particuliers pour 2016 : **188,24 €/habitant.**
- Consommation balise après 4 ans : **60,54 %**

Investissements

POUR LES CENTRES-VILLES :

- ✓ 1.850.000 € : Chantier Bon grain
- ✓ 100.000 € : Ville + Sambre + Ville
- ✓ 80.000 € : Développement durable
- ✓ 30.000 € : Rond-Point rue de la Station
- ✓ 20.000 € : Namur Province au fil de l'eau
- ✓ 150.000 € : Etude rénovation Grand-Place
- ✓ 100.000 € : Etude et suivi chantier parc des générations

Investissements

POUR LA PÉRIPHÉRIE :

- ✓ 540.000 € : Rénovation voiries et espaces publics
- ✓ 300.000 € : Travaux Place du Louet et du 11 novembre
- ✓ 200.000 € : Travaux rue du Palton
- ✓ 550.000 € : Travaux rue des Volontaires de guerre
- ✓ 200.000 € : Rond-Point rue B. Molet
- ✓ 550.000 € : Mise en zone 30 Tamines
- ✓ 300.000 € : Travaux rue Try Joli
- ✓ 1.000.000 € : Travaux rue Grippelotte et du Comté
- ✓ 450.000 € : Travaux rue Capitaine Fernémont
- ✓ 400.000 € : Travaux rue de la Chênée
- ✓ 10.000 € : Travaux abris de bus

Investissements

POUR LES INFRASTRUCTURES COMMUNALES :

- ✓ 285.000 € : Aménagements écoles Arsimont, Keumiée et Seuris
- ✓ 88.500 € : amélioration chauffage dans les écoles
- ✓ 52.000 € : aménagements des aires de jeux
- ✓ 3.000.000 € : aménagements au théâtre
- ✓ 150.000 € : entretien des bâtiments communaux
- ✓ 150.000 € : acquisition de bâtiments
- ✓ 320.000 € : extension infrastructures RJST.

Investissements

INVESTISSEMENTS DIVERS :

- ✓ 408.000 € : actualisation de matériel pour les services communaux
- ✓ 29.000 € : investissements pour les cimetières
- ✓ 30.000 € : amélioration de l'éclairage public
- ✓ 250.000 € : aménagement d'une aire multisports au square Tousseul
- ✓ 35.000 € Dépollution des bâtiments de la Feutrerie
- ✓ 100.000 € : aménagement du Quai de scène
- ✓ 12.000 € : étude réhabilitation du pavillon au parc d'Auvelais
- ✓ 12.500 € : Création d'une régie de quartier
- ✓ 235.000 € : budget participatif vie des quartiers

CONCLUSION

la chaleureuse

Conclusion

- ✓ **Budget 2016 en boni** de 380.265,94 €.
- ✓ **Contrôle strict et diminution des frais** de fonctionnement.
- ✓ Seuls les **investissements réalisables** sont inscrits.
- ✓ Le Collège s'en tient aux **balises en vigueur** pour poursuivre **l'assainissement des finances communales**.
- ✓ **Fiscalité à nouveau maîtrisée : pas d'augmentation des taxes et redevances communales**, tout **bénéfice pour les citoyens Sambrevillois !**

Conclusion

- ✓ Masse salariale **stable et bien contrôlée**.
- ✓ **Pas de remplacements naturels** sauf si indispensables (dans ce cas avec plus-value).
- ✓ **Optimalisation** des services techniques.
- ✓ **Fonction publique solide et solidaire** : statutarisation du personnel.

INFOS & DOCUMENTS DE PRESSE

LA CELLULE COMMUNICATION EST À VOTRE DISPOSITION !

071/260.212 – 0494/616.640

www.sambreville.be (Ma commune/Presse)

Sambreville est sur Facebook !